F.S.U.

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

Déclaration liminaire au CHSCT SD 81
du 5 mars 2021

Il y a presque un an, le gouvernement annonçait que nous étions prêt.es à fonctionner en cas de confinement, que le plan de continuité était conçu depuis longtemps et garantissait la bonne gestion de la crise que nous nous apprêtions à vivre.

Force est de constater qu'un an après, nous ne sommes toujours pas prêt.es, malgré les annonces faites par le ministre M Blanquer sur les chaînes de télévision grand public.

L'évolution de la situation sanitaire est inquiétante. Avant le départ en vacances d'hiver les classes, des écoles, des établissements même, ne cessaient de fermer.

Le ministre se félicite de l'abrogation du jour de carence pour cause de COVID. La FSU s'en félicite ! Nous plaidons pour cette cause depuis le début de la crise. Malheureusement, la satisfaction n'est que partielle. Il n'y aura pas de rétroactivité. Quelle rupture d'égalité envers les personnels !

Le ministre se félicite de la gestion de la crise avec encore un protocole sanitaire « renforcé » puis allégé puis renforcé .... Les modifications perpétuelles de ce protocole laisse perplexe….

A la cantine ? Pas de brassage, pas de libre service, désinfection permanente : d'accord mais cela demande le personnel en nombre suffisant .

En EPS ? Se moque t-on des enseignant.es ?

- s'ils ou elles pratiquent dehors par mauvais temps ils elles doivent faire face aux plaintes des parents
- pour rejoindre une installation extérieure , ils elles peuvent s'entasser avec leurs élèves dans un bus,
- s'il fait mauvais temps ils peuvent les regrouper dans une salle de classe
- en revanche ils n'ont pas le droit d'enseigner une activité physique dans un gymnase mais les élèves peuvent se changer en groupe aux vestiaires.

En lycée ? Des demi-groupes ici, des classes entières là, mais que la moitié des classes présentes, toutes les terminales ici, seulement la moitié des terminales là.... Quelle belle illustration de rupture d'égalité pour les élèves !

Au collège ? Et bien au collège, des demi-groupes unique quand cela est absolument nécessaire !

En école primaire, pas de brassage ! Enfin dans la mesure du possible car le manque de remplaçant.es est prégnant et impose la répartition dans les autes classes créant de fait le brassage avec parfois un mélange d'élèves portant le masque ou non.

Le port du masque à partir de 6 ans ne semble pas être une mesure suffisante pour éviter les contaminations chez nos jeunes élèves (6 cas avérés parmi les élèves dans une école du Tarn récemment fermée d'ailleurs).

Cette crise sanitaire a mis en exergue les problèmes liés à l'hygiène dans les écoles et les établissements ainsi que la nécessaire présence des CHSCT

Pour panser les plaies, le ministère de l'Éducation Nationale embauche, non pas des fonctionnaires issu.es des listes complémentaires mais des contractuel.les signataires de contrats précaires et brefs.

A quand de vraies solutions Monsieur le ministre ? Celles qui demandent un investissement durable par le recrutement massif d'enseignants afin de pouvoir dispenser un enseignement de qualité dans le respect du protocole sanitaire et dans des conditions de travail convenables !

Les membres FSU représentants du personnel au CHSCT 81

.